

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NOUVELLE VISION INTERNATIONALE TRANSIT
» en abrégé « NOVI TRANSIT »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
AEROPORT EN FACE DU FRET JUSTE APRES LA
GANDARMERIE LOT 4 ILOT 2 01 BP 845 ABIDJAN 01, Lot 4,
Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 21 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE VISION

INTERNATIONALE TRANSIT » en abrégé « NOVI TRANSIT »

Objet: TRANSIT MARITIME , AERIEN , TERRESTRE ET FERROVIAIRE , CONIGNATION ET MANUTENTION , IMPORT-EXPORT , FORMALITES DOUANIERES A L'IMPORT ET L'EXPORT , LOCATION ET VENTE DE VOITURES , TRANSPORTS ET ASSURANCES , DISTRIBUTION ET COMMERCIALISATION GENERALE , DIVERSES PRESTATIONS ET SERVICES

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
AEROPORT EN FACE DU FRET JUSTE APRES LA
GANDARMERIE LOT 4 ILOT 2 01 BP 845 ABIDJAN 01, Lot 4,
Ilot 2

Dirigeant(s) M MENEY SYLVAIN (GÉRANT), M KONAN KOUAME GERMAIN (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02014 du 12/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26653/GTCA/RC/2023 du 12/04/2023

